



Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur GSP

Centre de formation

Rue du Four 6
1400 Yverdon-les-Bains
Tél.: 024 426 02 11
Fax: 024 426 02 12
info@pac.ch
www.pac.ch

Projets PAC neuf et rénovation Cours avancé – 2 jours

14 et 21 juin 2012 – Yverdon-les-Bains
12 et 19 septembre 2012 – Châtel-Saint-Denis
04 et 11 octobre 2012 – Genève

Horaires	Contenus – 1 ^{er} jour
08h00	Accueil des participants
08h15 – 09h45 <i>Pause café</i> 10h15 – 11h45	Technique et planification des pompes à chaleur – 4 UE Les participants connaissent pertinemment l'efficacité, les grandeurs influentes et les limites d'utilisation des PAC ; connaissance des systèmes courants et de leurs caractéristiques tels que le système de dégivrage pour les PAC air/eau, les frigorigènes, y compris leur champ d'application et les prescriptions ; le dimensionnement des PAC, la planification, les sources de chaleur : eaux souterraines, sondes géothermiques et air ; les mesures techniques d'insonorisation ; la pertinence de l'accumulateur et de la préparation d'eau chaude sanitaire.
<i>Pause de midi</i>	
13h15 – 14h45 <i>Pause café</i> 15h15 – 16h45	Installation de chauffage par pompe à chaleur – 4 UE Avec l'aide des listes de contrôles et les schémas standards pour un projet, détermination du raccordement hydraulique et des sources de chaleur possibles ; détermination des températures nécessaires, explication des possibilités de mise en place et d'implantation ; installation correcte d'une PAC et préparation de sa mise en service ; élaboration en équipe de propositions de solutions optimales sur la base d'exemples pratiques, en particulier pour la rénovation de chauffages à mazout, à gaz et électriques à accumulateurs.
Contenus – 2 ^e jour	
08h15 – 09h45 <i>Pause café</i> 10h15 – 11h45	Raccordement électrique, commande, régulation, exploitation et entretien – 4 UE Raccordement des PAC à l'alimentation électrique, conditions préalables et prescriptions ; emplacement des sondes, mise en service et exploitation ; principaux paramètres d'exploitation et méthode de contrôle de ces derniers ; qui est responsable et de quels travaux ; remise de l'installation et instructions au maître d'ouvrage ; remise en service après la pause estivale ; identification des pannes et mesures correctrices ; saisie des données d'exploitation, de même que comptabilisation de l'énergie.
<i>Pause de midi</i>	
13h15 – 14h45 <i>Pause café</i> 15h15 – 16h45	Direction et pilotage des projets, questions juridiques lors de la réalisation des projets, questions de construction relatives aux installations de PAC – 4 UE Quels sont les problèmes-clés d'un projet ? Etablissement d'un projet, tâches de la direction du projet ; teneur du projet et buts ; répercussions juridiques de l'organisation du projet ; contrats d'entreprises et de prestations, de même que contrats de sous-traitance, questions d'assurance ; demande d'offres, intégration dans le paquet global ; procédures d'autorisation ; dans quels cas un permis de construction est-il nécessaire ? ; collaboration et coordination avec les partenaires ; lesquels entrent en jeu ; surveillance et contrôle des travaux secondaires, à quel moment les prestations sont réalisées ; évaluation et justification des prestations supplémentaires.

Sous réserve de modification.

UE = unités d'enseignement = 45 min. de cours

NB : Il est nécessaire de suivre ce cours pour pouvoir s'inscrire à l'examen et devenir « Partenaire GSP certifié » en cas de réussite.